

Avis d'appel public à la concurrence

- 1 - Nature du marché :** Marché de service
- 2 - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :**
Association des Usagers du Restaurant Inter Administratif de Mulhouse
12, rue Coehorn, cité administrative bâtiment F
68100 Mulhouse
- téléphone et mail de l'acheteur : M. Jean-Marc PERRIN Trésorier AURIAM**
Restaurant Inter Administratif
12, rue Coehorn cité administrative Bâtiment F
68100 Mulhouse
Tel : 03 89 32 77 80 et 06 67 65 75 60

jean-marc.perrin@dgfip.finances.gouv.fr

- 3 - Objet du marché :** Marché de services de restauration au profit du restaurant inter administratif de Mulhouse
- 4 - Codes CPV :** 55322000 élaboration (cuisson) de repas / 55321000 préparation de repas / 55320000 distribution de repas
- 5 - Caractéristique principale :** Marché unique
- 6 - Date d'effet du marché et durée d'exécution des prestations :** 3 ans à compter du 1^{er} décembre 2024 – renouvelable 1 fois un an – maximum 4 ans.
- 7 - Visite du site obligatoire :** **lundi 3 juin 2024 à 14h00** à l'adresse suivante :
Restaurant Inter Administratif de Mulhouse 12, rue Coehorn, cité administrative bâtiment F 68100 Mulhouse

Dans ce cas, il conviendra au préalable de prévenir de votre présence à l'adresse suivante : jean-marc.perrin@dgfip.finances.gouv.fr pour **lundi 27 mai 2024 15h00 dernier délai**.

- 8 - Conditions de participation :** Les renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la situation juridique, de la capacité économique, financière et technique en vue de l'examen des candidatures sont fixés dans le règlement de la consultation.
- 9 - Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.
- 10 - Procédure :** Procédure adaptée en application de l'article R. 2123-1 du code de la commande publique
- 11 - Modalités d'envoi des offres :**
- uniquement par mail à l'adresse suivante :

jean-marc.perrin@dgfip.finances.gouv.fr

Les plis réceptionnés après la date et l'heure limites fixées ci-dessous ne seront pas examinés.

12 - Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Strasbourg - 31 avenue de la Paix - 67000 STRASBOURG - Téléphone : 03 88 21 23 23 - Télécopieur : 03 88 36 44 66 Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 à L551-12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication au JOUE d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 du Code de Justice Administrative) ;
- Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
- Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

13 - Date limite de réception des offres : lundi 16 septembre 2024 à 11h00

14 - Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 avril 2024